

*La Maison-Dieu*, 143, 1980, 47-60  
Yves CALAIS

## LES HYMNES DE L'OFFICE EN FRANÇAIS

*« Et vous, qui dites-vous que je suis ? »*

L'ÉDITION « définitive » de la Liturgie des Heures et de Prière du temps présent offre environ 270 textes d'hymnes répartis sur les temps liturgiques, le sanctoral et les communs. La Commission liturgique des pays de langue française, qui a reçu la responsabilité d'opérer le choix et la répartition, a retenu des textes contemporains pour plus des 5/6, soit signés par des auteurs (23 hommes et 1 femme), soit rassemblés anonymement dans des recueils, notamment celui de la Commission francophone cistercienne, parmi lesquels plusieurs viennent de communautés féminines ; le 1/6 restant est tiré de la tradition avec des hymnes et odes latines ou grecques et des textes de saints des temps patristiques et du Moyen Age.

Une remarque préliminaire s'impose. L'ensemble est considérablement élargi par rapport à la première édition où nous lisions dans la présentation de l'office « le répertoire des hymnes, anciens ou contemporains, encore assez limité, reste ouvert ». On ne peut en quelques décades constituer un ensemble de textes qui corresponde assez à ce qui est



souhaitable pour tous les pays de langue française et je considérerai ce répertoire comme toujours ouvert. L'analyse qui suit n'a de sens que dans cette perspective : une nouvelle étape d'une édition qui ne serait « définitive » que par rapport à la précédente, avant les transformations que le temps requerra.

J'examinerai le répertoire actuel dans son ensemble, non pour en dégager la puissance de prière qu'il contient, mais pour y découvrir un type de prière, c'est-à-dire de relation du croyant à Dieu : comment l'être priant apparaît-il ? comment Dieu prié est-il dit ? Cette perspective n'est pas celle de quelqu'un qui se situerait hors de la prière, faisant de celle-ci un objet extérieur à lui, comme on étudierait un recueil d'hymnes de l'Égypte ancienne ; ce que je dirai touchant aux hymnes, sera marqué, même si je m'en défends, par ma manière de prier. La double question permet de s'interroger sur l'orientation que la prière des Heures donne à la spiritualité de ceux qui la pratiquent ; le langage certes est expression, mais il est tout autant impression, il imprime dans la conscience ses propres marques et contribue à la modeler, devenant maître de spiritualité. La distance prise ainsi par rapport aux hymnes est une distance de lucidité, une exigence de l'esprit critique devant la proposition faite au nom de l'Église et reçue comme telle dans l'humilité et la liberté.

Cet article n'est pas une présentation des hymnes pour qui ne les connaîtrait pas par ailleurs ou ne chercherait pas à les connaître. Il se présente comme une invitation à la lecture qui engage l'activité intellectuelle dans la vie de prière. Il étudiera la fonction des hymnes, l'attitude de celui qui prie et le « matériau » utilisé pour écrire les hymnes, avant de poser la question des limites de ce répertoire.

### *LA FONCTION DES HYMNES*

Situons-les dans la prière liturgique et situons-celle-ci dans la prière des croyants. La liturgie des heures est d'abord prière collective de la communauté réunie, et même quand elle est pratiquée individuellement, elle est participation à la prière communautaire dont le modèle dans l'Église latine est dérivé du modèle de la prière monastique de saint Benoît. L'historien



pourrait dire l'importance de la référence monastique, de l'origine et de l'évolution de ce modèle considéré comme modèle de perfection (la question est importante sur plus d'un point, notamment dans le débat sur le prêtre et le moine). Le caractère collectif des Heures fait apparaître la nécessité d'une prière individuelle libre de ce cadre préétabli, à laquelle l'organisation du temps monastique donne une large part. Il est donc tout à fait normal que la prière des Heures soit une prière dans laquelle l'individualité des hommes et des femmes qui prient ne se manifeste qu'indirectement. Chacun priant, ou lisant, le même texte le fera en fonction de ce qu'il est et de ce qu'il a été, l'orant n'est pas uniformisé par la prière collective.

Dans ce cadre de la liturgie des Heures, l'hymne occupe une fonction déterminée par trois documents romains ; la Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium* de 1963 aux n<sup>os</sup> 37, 38, 93, l'Instruction du Consilium de liturgie du 25 janvier 1969 sur la traduction des textes liturgiques au n<sup>o</sup> 37 et la présentation générale de l'Office divin de 1971 aux n<sup>os</sup> 173 et 178. Je retiendrai comme éléments essentiels, d'une part que l'hymne est un chant de louange qui laisse s'exprimer lyriquement la sensibilité et qui tient sa consistance de sa valeur artistique, c'est-à-dire qu'il s'agit bien de poèmes ; d'autre part que l'hymne s'enracine dans un double temps, le déroulement du jour et de l'année liturgique, et le temps culturel qui se déroule très lentement. Ce temps culturel, en raison de sa lenteur, est plus habituellement analysé en terme d'espaces dominés par des langues différentes à l'intérieur desquelles se constituent des langages différents selon les groupes nationaux et sociaux. Ainsi dans le domaine de langue française, nous verrons comment « les qualités des divers peuples » sont développées. Les hymnes sont donc dans la prière des heures un des moments les plus particularisés dans lesquels les individualités des groupes peuvent le mieux apparaître, alors que la psalmodie serait la part la plus généralisée.



## L'ATTITUDE DE CELUI QUI PRIE

### *Il s'adresse à Dieu*

D'abord et avant tout, il s'adresse à Dieu. Tantôt à la deuxième personne grammaticale, selon la convention sociale *actuellement* en vigueur dans la prière à la deuxième personne du singulier, comme à une personne effectivement présente dans la situation de communication, ce qui implique que l'orant se désigne à la première personne du singulier à valeur généralisante ou à la première personne du pluriel collectif. Tantôt, moins fréquemment, à la troisième personne grammaticale comme à un absent dont tout par ailleurs dit qu'il est très présent à la conscience, quoique à une distance certaine. Les deux manières de s'exprimer correspondent à deux attitudes différentes, en fonction de la proximité-distance qu'elles marquent entre celui qui prie et celui qui est prié. La répartition entre les deux manières me semble due au hasard, ou plutôt se justifie par le choix d'autres aspects de l'hymne, notamment sa référence au moment de la journée, au temps liturgique et au saint que l'on fête. Mais si pour l'auteur de l'hymne le choix d'une manière ou de l'autre dépend de son attitude au moment où il écrit, celui qui prie est amené, quelle que soit sa propre attitude au moment où il prie, à utiliser cette manière, c'est-à-dire à pratiquer des proximités-distances variables vis-à-vis de Dieu. On voit ainsi, sur ce point particulier, comment cette pratique de prière est pédagogique ; on ne peut s'installer dans une relation à Dieu, ce qui contribue à définir à la fois celui qui prie et celui qui est prié.

### *Il appelle Dieu*

L'adresse à Dieu, la plupart du temps, est une première demande, et le verbe le plus fréquent est *venir*. « Viens, Seigneur » étant une sorte de forme matrice qui se développe de multiples façons. La fréquence de l'impératif, ou du subjonctif quand l'interpellé est à la troisième personne, ou sous une forme atténuée du futur, est aussi remarquable. Ce qui



s'exprime alors est un appel dans une situation de manque dont la gravité n'est pas accentuée, qui n'est pas situation de détresse, mais de confiance du fait de la certitude implicite de la réponse. Je ferai ici trois observations.

a) L'orant ne se dit jamais dans une situation tragique comme le psalmiste, on le sent dans un relatif confort qui n'est pas sans évoquer celui des classes moyennes qui marque à la fois la majorité de nos communautés, du moins ceux qui y prennent la parole, et le discours littéraire de la tradition française. Je pense que les communautés et les chrétiens en situation difficile, ainsi que ceux qui refusent le discours dominant, s'y retrouveront mal. Ainsi apparaît une limite au lyrisme auquel le document romain invite ; la mesure, rien de trop, ne caractérise qu'un petit champ de la culture, la culture dite classique, et il est vrai que les auteurs violents du 16<sup>e</sup>, du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècles n'ont que bien peu de place dans les formations scolaires.

b) L'orant intervient le premier, il appelle et demande ; il est rare qu'il écoute « Oui, Seigneur, je suis là » et j'observe alors combien la prière hymnique est conforme à la poésie lyrique de l'homme qui se sent d'abord en situation de manque, le romantisme n'étant à cet égard qu'un moment privilégié. On est en présence de la poésie lyrique d'une culture qui valorise l'individu et sa volonté — demander c'est chercher à imposer une volonté — une culture encore marquée beaucoup plus qu'on ne le croit par le volontarisme stoïcien.

c) Il s'agit pour Dieu et pour l'homme de venir ou de rester, c'est-à-dire que la demande touche à l'essentiel de la relation à Dieu dans son début ou dans sa prolongation. L'orant semble ainsi se dire plus sur les frontières qu'au cœur de la prière, dans l'effort pour la prière plus que dans son bonheur. La place qu'occupe aujourd'hui l'Hymne dans l'office, avant la psalmodie, peut expliquer cette tendance, mais surtout on retrouve là une tradition morale et éducative fondée sur l'effort et l'intention plus que sur la réalisation.

Ajoutons que si la demande « Viens, Seigneur » contribue à définir celui qui prie, elle présente Dieu comme celui qui entre en relation avec les hommes, non pas occasionnellement, mais



dans la quotidienneté répétitive de l'existence et la multiplicité des situations, conformément aux dispositions de l'Alliance. Dieu prié est implicitement un Dieu personnel pour pouvoir entrer en relation avec des hommes : esquisse d'une révélation plutôt qu'une définition de Dieu.

*Dans un climat de contemplation*

L'orant contemple les merveilles de Dieu, ce qui constitue à proprement parler la louange dont l'hymne est le poème privilégié.

Les modalités de la contemplation sont multiples, et je les regroupe autour de **trois attitudes**. Une attitude d'*émerveillement*, de silence intériorisé devant celui qui est adoré, qui illumine et donne le goût de vivre. Une attitude de *proclamation* qui, par le chant ou les cris de joie, cherche à publier la gloire de Dieu. Plus souvent, une attitude de *conversion* par laquelle on tend à se conformer aux merveilles de Dieu, à les accueillir en se transformant pour partager l'amour, le corps ou la parole du Christ. Notons encore ici le penchant de la littérature française pour la littérature morale, comme s'il était difficile, avec notre culture, de contempler Dieu sans penser tout de suite aux conséquences de cette contemplation sur soi-même : sentiment de culpabilité et hâte à se convertir, peut-être avant que la conscience des merveilles de Dieu ne soit assez vive et mûrie pour des fruits non forcés, toujours le volontarisme stoïcien. Dieu a le temps.

Les merveilles de Dieu sont dans **les actes de Dieu** ; prenant à la suite les hymnes, le lecteur constitue une longue litanie que l'on pourrait compléter dans sa prière régulière. Toi qui prends pitié. Toi qui éveilles. Toi qui ranimes. Toi qui régénères. Toi qui consoles. Toi qui sauves. Toi qui donnes la vie, etc. Tous actes simplement humains qui précisent la « définition » de Dieu esquissée plus haut comme celui qui aime les hommes, mettant à leur service des forces qui leur permettent de vivre plus intensément. Dieu y est Père comme donneur de vie dans la discrétion qui le caractérise. A côté de ces actions dites avec les mots profanes, les mêmes actions sont dites en vocabulaire



religieux. Toi qui donnes le pain, qui dresses la table (eucharistique). Toi qui es la Pâque; Toi qui introduis au Royaume, etc. Ainsi se combinent deux langages souvent à l'intérieur d'un même hymne, le vocabulaire profane étant plus fréquent que le vocabulaire religieux, ce qui est une manière de signifier que la vie de Dieu n'est pas étrangère à la vie des hommes, même si l'une et l'autre ne sont pas de même qualité.

Les merveilles de Dieu se disent aussi par **les noms de Dieu**, je dirais plutôt les surnoms de Dieu, tant il est impossible que des mots faits pour ce qui est humain puissent s'appliquer à Dieu, des noms qui sont des approximations. A partir du moment où Dieu est nommé, il est nommé comme Dieu-Trinité. Les hymnes traditionnels se terminaient régulièrement par une strophe d'adoration trinitaire; quelques hymnes seulement reprennent ce modèle, mais beaucoup dans leur déroulement s'adressent ou nomment le Père, le Fils et l'Esprit, certains n'en citant que deux ou qu'un seul, l'Esprit ou surtout le Christ de l'Évangile. On note ici une des particularités des spiritualités chrétiennes occidentales plus christocentriques et moins trinitaires que les spiritualités orientales. Je la rattacherai à ce que nous avons déjà relevé de notre culture, de son humanisme moralisateur et actif plus que contemplatif; en accord aussi avec une conception de l'univers dont les éléments se différencient et s'articulent sur un modèle simplificateur mécanique conforme à une logique élémentaire de la non-contradiction. La vision trinitaire me semble relever d'une autre perception du monde non pas moins précise, mais plus globale.

Dieu Père est appelé de ce titre au nom de sa paternité de Jésus ou de sa paternité créatrice du monde. L'Esprit est appelé le Consolateur plutôt que le Paraclet, l'Esprit de Vérité, le Souffle. C'est, bien sûr, Jésus qui est le plus souvent nommé, le Fils, le Bien-aimé, le Béni de Dieu, l'Agneau, le Verbe ou la Parole, la Lumière, le Feu, la Lampe, la Source, le Pain, la Tendresse ou la Splendeur du Père, le Seigneur. Autre litanie. On observe encore la combinaison des mots du langage profane et ceux du langage religieux, et la présence de mots profanes qui renvoient à toute la culture biblique et théologique comme rocher ou tendresse.

L'enracinement de la prière hymnique dans une culture



héritière des traditions classiques françaises dont les spiritualités chrétiennes sont une des composantes apparaîtra plus encore à l'examen du « matériau » poétique utilisé.

### LE « MATÉRIAU » POÉTIQUE

Un poème est d'abord une matière, un ensemble de matériaux organisés ; ici un matériau langagier, non pas créé par l'écrivain, mais choisi par lui, comme le sculpteur organise son matériau solide, ou le musicien son matériau sonore. Sans entrer dans une étude technique, nous allons en examiner quelques aspects qui importent dans notre perspective.

#### *Les formes poétiques*

Les hymnes rentrent dans une forme poétique particulière héritée de la tradition liturgique : le poème a plusieurs strophes chantées sur la même mélodie. Chaque hymne peut être caractérisé par son organisation strophique, le nombre des strophes et la disposition particulière des vers dont le nombre de syllabes est très variable. L'inventaire pourrait en être dressé, retenons seulement la variété qu'offre le répertoire. Notons aussi que les alexandrins sont très rares, les octosyllabes les plus fréquents et que les vers très courts permettent une mise en relief aisée de mots clés. Une telle forme impose une syntaxe simple, à faible subordination, bien adaptée à des affirmations qui célèbrent les merveilles de Dieu, quitte à se priver des possibilités expressives de phrases plus complexes, parmi lesquelles on trouve quelques exclamatives et interrogatives. Une telle syntaxe correspond aussi à une littérature plus populaire.

La construction strophique est par elle-même répétitive. De nombreuses reprises s'observent, qui accentuent ce caractère. Le retour de sonorités identiques à la rime ou de sonorités voisines en assonances, la reprise des mêmes mots ou de mots à sonorités voisines au début du vers remplissent la même fonction. La structuration phonique due à la mesure des vers et à ces reprises constituent une partie du rythme que la musique



souligne. La reprise des mêmes structures syntaxiques et surtout les éléments de refrains renforcent encore la consistance sonore du poème et le rapproche de la poésie populaire traditionnelle.

Par la répétition, la contemplation est soutenue, l'hymne remplit bien sa fonction dans l'office ; rappelons que toutes les spiritualités pratiquent, en la conformant à leur culture dominante, la répétition ; qu'on songe à la prière du nom de Jésus ou aux mantras de l'Inde. Dans une culture comme la nôtre, la répétition est disséminée dans le texte où trouvent leur place les multiples éléments de la vie humaine.

#### *Le vocabulaire et les images*

Le matériau poétique est fait aussi de mots dont nous avons déjà noté la répartition en deux domaines, profane et religieux. L'étude systématique du vocabulaire et des comparaisons amène à la mise en place d'un « monde » que l'on peut déterminer par ses relations avec l'univers de la vie de ceux qui prient.

Un « monde » se définit d'abord par un espace et un temps. Dans les hymnes, l'espace et le temps sont ceux de la rencontre de l'homme et de Dieu, le temps de celui qui vient dans un lieu humain : temps et espace sont donc fondamentalement dynamiques. Mais aussi ils sont très abstraits, voire réduits aux mouvements qui se produisent : venir, habiter, sans que rien ne les détermine. Se pose alors une des questions majeures de la poésie qui fut une des oppositions décisives entre Aragon et Eluard dans le bouillonnement littéraire des années 30, avant les discussions sur la littérature engagée avec le Sartre de l'après-guerre ; 50 et 30 ans après, les données du problème n'ont pas changé. Aragon et Eluard disent l'essentiel de l'amour et du combat des hommes pour la liberté, le premier au travers d'événements concrets d'une existence strictement datée et localisée, le second dans une abstraction porteuse de toutes les circonstances particulières de chacun ; d'où le caractère plus populaire du premier, souvent mis en chansons. Pour les hymnes, la question est donc de savoir si, compte tenu du caractère général de la prière liturgique, l'abstraction observée



est assez porteuse des circonstances particulières à chaque groupe qui les pratique. Je ne pense pas qu'on puisse répondre oui à la question posée sur l'ensemble du répertoire actuel, deux caractéristiques de notre temps en étant trop absentes. D'une part, l'importance des technologies qui à la fois conditionnent et permettent la vie aujourd'hui, et modèlent les hommes du 20<sup>e</sup> siècle, qu'ils en soient bénéficiaires ou victimes; d'autre part, les phénomènes de massification, renforcés ou provoqués par les technologies, tels que les hommes sont devenus d'une fragilité et d'une violence aussi tragiques que lorsqu'ils ne maîtrisent pas leur environnement. On peut noter de plus que l'une et l'autre sont absentes de nos espaces liturgiques, sauf pour la sonorisation et l'éclairage, et malgré l'ampleur des foules ponctuellement rassemblées par les déplacements de Jean-Paul II. Pour autant, le « monde » des hymnes n'est plus marqué par la nature ou la ruralité comme l'était le répertoire traditionnel.

J'observe là une limite qui ne peut être qu'une grande difficulté à entrer dans la prière des hymnes, parce qu'on n'y trouve pas de pierres d'attente suffisantes pour notre monde urbain comme pour les mondes ruraux des pays francophones. Est-ce timidité de parole ou insuffisance de l'incarnation de notre foi ?

Quand on étudie comment l'homme est physiquement présent dans ce « monde », on relève que son corps s'y ramène à ses mains et à son visage, éléments assez riches de valeurs symboliques pour signifier tous les actes de la vie. Les attitudes et les actions sont celles de l'éveil, de la marche, de la prise de nourriture, de la parole et du chant, du service des autres, de la conversion de soi, de l'amour de Dieu et des hommes. Ce qui relève du travail, c'est-à-dire de la transformation collective des matières par des techniques, n'y a de place qu'infime, alors qu'il occupe une place écrasante dans l'existence, comme si la louange de Dieu trouvait à se dire dans le loisir et non dans le travail. Je ne peux m'empêcher de relier ce fait à la tradition littéraire française issue des cultures antiques organisées par et pour des hommes libres des contraintes de production laissées à d'autres plus ou moins esclaves. Il n'est pas étonnant non plus que ce qui relève de la féminité en soit aussi absent, dans la mesure où notre enracinement culturel est celui d'un univers



masculin. Quant à ce qui est de la vie affective et intellectuelle, on observera aussi que leurs manifestations sont peu développées. Sens de la discrétion et de la mesure ou vitalité restreinte ? Hiératisme ou mutilation partielle ? Qu'aucune pierre ne soit jetée à personne, regardons-nous prier et voyons les limites de notre prière.

*Les modes d'écriture*

Qu'en est-il de la création poétique avec ces formes et des mots ? Avant d'examiner le répertoire des hymnes, je tiens à dire qu'il n'y a pas abondance de poésie religieuse dans la littérature française, les anthologies ne sont ni nombreuses ni copieuses, et la culture diffusée par l'Université et l'école, y compris l'école catholique, est sur ce point quasiment muette. Le fait de ne pouvoir prendre appui sur une tradition est un handicap que ne connaissait pas la poésie latine des hymnes dont il faut ici rappeler la valeur, même si elle usait d'une rhétorique qui nous semble aujourd'hui froide. Nous assistons à un renouveau de la poésie religieuse qui devrait permettre aussi de relire des poèmes des siècles passés ; très modestement, beaucoup s'y essaient dans la vie liturgique des paroisses et des communautés, et quelques-uns y réussissent, tandis que d'autres à la plume pourtant plus alerte restent à l'écart.

Cela étant, les hymnes dans leur plus grand nombre utilisent un procédé qui a son efficacité, la paraphrase de textes de la Bible ou de la tradition dans des poèmes-montages à partir de citations réécrites, ce qui est le procédé d'écriture d'une des plus grandes prières chrétiennes, le Magnificat. Un exemple au hasard :

*Soleil levant*

*Sur ceux qui gisent dans la mort,*

*Tu es venu pour que voient ceux qui ne voient pas*

*Et tu guéris l'aveugle-né.*

*O viens, Seigneur Jésus,*

*Lumière du monde,*

*Que nous chantions pour ton retour.*

*Béni soit au nom du Seigneur*

*Celui qui vient sauver le monde.*



Chacun des vers contient une formule déjà connue, mais entendue, renouvelée par sa place dans l'ensemble : la prière est plus aisée pour qui connaît le langage de l'Eglise et c'est une bonne école de prière parce qu'à son tour chacun peut s'y lancer. La prière des groupes charismatiques utilise aussi ce procédé. Mais cette prière ne participe guère de la vie contemporaine ; on n'y a pas le langage commun appartenant à tous, capable d'ouvrir à la prière ceux qui ne sont pas fils culturels de l'Eglise, c'est-à-dire la multitude.

Dans la plupart des hymnes, les paraphrases sont plus discrètes, trouvant leur place dans une écriture où s'exprime à sa manière propre l'auteur. Un exemple :

*A l'infini de ta présence  
Le monde est allusion,  
Car tes mains l'ont formé.  
Mais il gémit en exilé,  
Et crie sa désolation  
De n'éprouver que ton silence.*

Quelques fois, enfin, la poésie création trouve une place dans les textes où éclate une liberté d'écriture ; c'est une possibilité d'ajustement de mots et de rythmes qui n'avaient pas encore été réalisés, un jeu d'images que traverse une lumière qui illumine celui qui lit ou qui prie. Une plénitude de respiration.

*Vous êtes l'arbre en sommeil et en fleurs,  
Jouez pour Dieu des branches et du vent,  
Jouez pour Dieu des racines cachées,  
Arbres humains, jouez de vos oiseaux.*

C'est là que me semble le mieux se vivre la fonction sacerdotale de l'écrivain et du lecteur : offrir à Dieu la louange et la demande de la matière du monde, ici du langage qui a été travaillé, transformé, nourri de la sève de la vie quotidienne et du sens de la vie, offrande de la création dans la liberté créatrice. Image de ce qui peut être fait avec les autres éléments de la vie, image de l'homme, risquant sa parole, priant dans la liberté, tourné vers Dieu aimant dans la liberté.



\*

Au terme de cette lecture des hymnes, beaucoup reste à dire, d'abord pour préciser, argumenter, nuancer ce qui a été simplifié. J'aurais pu aussi essayer d'analyser comment ces poèmes donnaient à l'office des Heures leur coloration particulière, celle du moment du jour et celle du temps liturgique, comment dans l'office s'équilibrent, avant et après le psalmodie, l'hymne et les prières d'intercession. C'était entrer dans une démarche pour laquelle il faut une longue pratique assidue de l'office. Le regard que j'ai porté sur les hymnes est celui que je porte dans ma pratique professionnelle sur d'autres textes, toujours reçus comme on reçoit quelqu'un qui entre dans son existence, même quand l'analyse requiert une forte technicité. Ce regard de lucidité ne cherche pas à juger au nom de je ne sais quelles normes, mais à situer l'un par rapport à l'autre, c'est-à-dire à reconnaître dans sa différence un texte pour ce qu'il est. Cette pratique professionnelle est aussi une pratique spirituelle ; l'une et l'autre limitées, mais vivifiante et vivifiée par la rencontre.

Je reviens, pour terminer, sur les limites de ce répertoire, qui sont les limites d'un ensemble culturel qui s'inscrit dans une tradition assez précise. Tout ce qui est dans la mouvance de l'humanisme classique prétend à l'universalité, fondant une conception du monde de l'homme universel, non pas uniforme, mais présentant une infinité de variations, et dès lors proposée à tous ; ce modèle impose en fait, au nom de l'universalité, sa supériorité. Je ne nie pas la valeur de cette tradition culturelle, mais je constate qu'elle ne fait plus l'unanimité et qu'aujourd'hui la culture est éclatée et je lui préfère une autre attitude non dominatrice d'accueil à d'autres cultures, une conception plus œcuménique. Et je rêve d'un répertoire d'hymnes où nous trouverions successivement le lyrisme d'un Africain de langue française, celui d'un Canadien, d'un Suisse et d'un Belge, celui d'un chrétien des villes et d'un autre des campagnes, d'un ouvrier et d'un cadre de l'économie, d'un intellectuel et d'un technicien, de plus jeunes et de plus âgés, d'hommes et de femmes, de contemplatifs et d'actifs, etc. Un



peuple, des hommes divers réunis dans une catholicité qui les reconnaît différents et que la prière invite et permet de rejoindre. Non l'unité autour d'un texte, mais la communion dans une démarche commune et partagée.

C'est pourquoi je souhaite tant que ce répertoire reste ouvert et que la Commission liturgique des pays de langue française suscite et soutienne la création.

Yves CALAIS